

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / **p.2 : Solidarité internationale** (*Equateur/Allemagne/Royaume-Uni/Espagne/Belgique*) / **p.3 à 5 : Place au débat** (*Le congrès de la CES et le syndicalisme français*) / **p.6 : Actualité sociale** (*Appel de Guéret/Hôpitaux publics : l'« hostérité » toujours aux commandes*) / **p.7 : International** (*Grèce : un accord impossible ?*) / **p.8 : Coup de gueule** (*La « métropolisation », c'est moderne ?*)

L'ÉDITO



François Delapierre nous a quittés. Il nous avait fait l'amitié de participer à nos 6èmes Vendémiaires. Nous saluons la mémoire d'un vrai républicain, exigeant et profondément attaché au combat pour la République sociale.

Nous présentons à ses camarades nos condoléances fraternelles.

Au moment où j'écris cet éditto les créanciers ont dit non à la Grèce. Et ce alors que chacun s'accordait à penser que nous étions près d'aboutir, Hollande et Merkel ayant même souligné que la proposition grecque était acceptable. Que veulent-ils sinon mettre à genoux ce pays et son gouvernement légitimement élu et qui, 6 mois après, jouit encore d'une forte popularité ? L'attitude des politiques, de Junker à Sapin en passant par Lagarde, est scandaleuse. Leurs propos -outre qu'ils sont méprisants et injurieux (Lagarde traitant les représentants grecs « d'enfants » ou Sapin les accusant de porter la responsabilité de la rupture)- sont significatifs de leur conception de la démocratie. Ceux qui ont bafoué la volonté du peuple français rejetant le Traité constitutionnel européen, ceux qui utilisent par deux fois le 49-3 pour imposer une loi qui ne trouve pas de majorité à l'Assemblée nationale, se permettent de donner des leçons à Alexis Tsipras lorsqu'il décide de consulter son peuple !

L'enjeu dépasse la Grèce elle-même. Il s'agit de savoir si, face aux nouveaux maîtres de la finance mondiale, les peuples ont encore leur mot à dire ou s'ils doivent s'attendre à être définitivement réduits au rôle d'esclaves modernes. De l'issue de cette crise, c'est l'ensemble des salariés dans le monde, et particulièrement en Europe, qui seront gagnants ou perdants. C'est pourquoi il faut non seulement saluer le courage du peuple grec, mais aussi lui apporter tout notre soutien, ainsi que l'ont fait de nombreuses manifestations à travers le monde et qui se poursuivent dans la perspective du référendum du 5 juillet. On aimerait que le gouvernement français, élu à gauche, agisse clairement en ce sens.

Mais l'actualité amène à se poser la question : Qu'y-a-t-il de gauche dans la loi Macron qui vient d'être adoptée grâce à une 2^{ème} utilisation du 49-3 ? Qu'y-a-t-il de gauche dans les nouvelles mesures annoncées par Valls concernant les PME qui permettront à un patron d'imposer un 2ème CDD à un salarié, le précarisant un peu plus ? Qu'y-a-t-il de gauche dans la décision de plafonner les indemnités de licenciement alors que dans le même temps on laisse les dirigeants des entreprises s'octroyer des retraites dorées et les actionnaires continuer à se gaver ? Qu'y-a-t-il de gauche dans cette loi sur le renseignement qui prétend restreindre les libertés publiques au nom de la lutte contre le terrorisme ? Loi qui pourrait très bien demain être utilisée contre les salariés et leurs organisations syndicales ou politiques, même sans l'arrivée au pouvoir du FN.

(suite page 2)

L'EDITO (suite)

Et, pendant ce temps-là, le peuple continue de boudier les urnes, faisant un à un tomber ces bastions de la gauche jugés imprenables il y a encore peu de temps. Plus aucune municipalité socialiste dans les Hauts-de-Seine après les élections municipales partielles du 21 juin.

Mais Bruno Le Roux, le très autiste président du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, ne perçoit aucun rejet de la population. Tout comme Hollande qui semble chaque jour un peu plus prêt à se lancer dans une nouvelle campagne présidentielle.

Pourtant le chômage ne baisse pas, il n'a même jamais été aussi haut : plus de 3,5 M de chômeurs recensés ! On nous affirme que la croissance repart mais chacun sait qu'elle est surtout due à des facteurs extérieurs comme la baisse du prix du pétrole ou la parité de l'euro par rapport au dollar. Quant à la dette, loin de diminuer, elle explose. Mais le gouvernement continue de verser à tour de bras des aides aux entreprises et à rogner les crédits aux collectivités locales, mettant en danger la culture, les associations ou les services publics. Services publics pour lesquels partis politiques, syndicats et associations se sont mobilisés les 13 et 14 juin à Guéret autour de la Convergence de Défense et de Développement des Services Publics (cf Appel en page 6).

Dans ce contexte on aurait pu attendre du congrès du Parti Socialiste qu'il s'interroge vraiment sur la politique gouvernementale et propose un autre chemin pour éviter à la gauche de se fracasser contre le mur en 2017. Hélas, malgré le score non négligeable de la motion des frondeurs, force est de constater que le congrès de Poitiers a accouché d'une souris. Malgré l'engagement d'agir pour une réorientation de la politique économique contenu dans la motion majoritaire, c'est la même politique qui s'applique avant et après. Pire même, elle est aggravée ! Plus que jamais un travail en commun de celles et ceux qui militent pour une autre politique, conforme aux aspirations du peuple est nécessaire. Résistance Sociale est prête à y prendre sa part.

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

❑ **EQUATEUR** : Rafael Correa a annoncé le 20 juin à la télévision qu'il lançait un grand débat national sur la question de l'égalité et de la redistribution des richesses.

Distribution des terres, système fiscal, concentration de la propriété, statut des ressources naturelles, transmission du patrimoine constitueront quelques uns des sujets traités.

Lors de son intervention, Rafael Correa a également ajouté, qu'il fallait « *se tenir prêt à défendre notre Révolution dans les rues* » face aux tentatives de déstabilisation de la droite.

❑ **ALLEMAGNE** : ce pays a connu en mai une la plus longue grève du rail de son histoire. A l'initiative du syndicat des conducteurs, cette grève a paralysé le pays. C'est le 9^{ème} mouvement depuis septembre. La revendication portait sur une question de représentativité : le syndicat GDL exigeant de pouvoir également représenter le personnel de bord. A suivre : dès la grève terminée, le parlement allemand travaille à une loi qui donnerait la priorité aux accords collectifs des grands syndicats et limiterait

de fait le droit de grève des petites organisations.

❑ **ROYAUME-UNI** : le 26 mai, une grève des chemins de fer a perturbé le trafic des trains à l'appel du principal syndicat ferroviaire britannique. Selon plusieurs médias anglais, il s'agit de la première grève nationale du rail depuis 20 ans. Cette grève vise à obtenir une rémunération et une sécurité de l'emploi équitable.

❑ **ESPAGNE** : grèves en début juin dans le contrôle aérien, à l'appel du syndicat des contrôleurs aériens espagnols USCA les 8, 10, 12 et 14 juin 2015, pour protester contre les sanctions infligées à 61 d'entre eux qui avaient mené une grève surprise en décembre 2010. Le personnel au sol de la compagnie aérienne low cost Ryanair à Madrid a fait grève, lui, pour ses conditions de travail.

❑ **BELGIQUE** : perturbations du trafic ferroviaire du 22 au 28 mai à l'appel du Syndicat Autonome des Conducteurs de Trains (SACT).

PLACE AU DÉBAT

Le congrès de la CES et le syndicalisme français

Par Jean-Claude CHAILLEY

Du matin au soir les médias titrent – en faisant mine de le déplorer - : « les syndicats sont morts ... ». Pourtant on n'entend guère parler du congrès de la Confédération Européenne des Syndicats, la CES, qui se tiendra du 28 septembre au 4 octobre à Paris. Ce congrès qui fixe l'orientation 2015 – 2019 concerne les syndiqués qui ont à se prononcer, mais aussi tous les salariés, retraités, chômeurs, en France comme en Europe.

Le but de cet article est d'inciter le mouvement social à s'y intéresser

L'introduction affiche des objectifs généraux : « *la CES représente les travailleurs, leurs familles et leurs communautés, partout en Europe* »

Elle « milite pour une Europe meilleure fondée sur la solidarité et l'égalité, la justice et la cohésion sociales, la paix et la démocratie. La CES lutte dès lors pour une croissance durable, le plein emploi, des emplois de qualité, des salaires justes, de bons services publics, l'éducation et la formation, la justice fiscale, la bonne gouvernance et le respect des droits fondamentaux. »

Dans le projet de programme on retrouve nombre d'analyses et de propositions qui se situent dans le cadre de « l'Europe sociale ».

La politique de l'Union Européenne est de plus en plus austéraitre, la régression sociale, démocratique, écologique est générale, le chômage bat record sur record. La Grèce témoigne de ce que la Commission européenne, la Banque centrale européenne, le Conseil européen, font des aspirations et de la souveraineté populaires

Le congrès de la CES va-t-il donner les moyens d'inverser la régression sociale, d'aller effectivement vers une « Europe sociale »? 2 points durs traversent le programme comme d'ailleurs le mouvement social

L'évolution de la construction européenne

Un projet de document de discussion dit : « **Il existe différents avis parmi les affiliés, singulièrement sur la nécessité de davantage d'intégration européenne : nous ne devons pas nous diviser à ce sujet...** »

1 De toute façon le mouvement social doit choisir

- Dans le cadre de la note JC Juncker, Mario Draghi...du 11 février «Preparing next steps for a better economic governance in the euro area E Macron : « *"Il faut accepter l'idée que l'Europe se fasse à deux vitesses, qu'il y ait une union solidaire et différenciée...L'avant-garde de la zone euro doit, elle, aller vers plus de solidarité et d'intégration ...* ». A Merkel et F Hollande veulent aussi plus de fédéralisme, d'intégration de la zone euro, mais ils sont un peu plus prudents sur les risques politiques liés à la réforme du traité de Lisbonne
- Lors de l'ouverture du forum européen des alternatives le 30 mai P Laurent rappelle le NON de 2005, se prononce pour une autre Europe, pour « *le financement de l'économie et du social au lieu de rembourser les dettes illégitimes...* ». E Cosse lui répond : « *En France ce n'est pas exactement l'austérité* », et elle insiste « *qu'il faut une nouvelle construction européenne avec plus d'Europe* »

2 Le projet de la CES contient des ambiguïtés et contradictions fortes.

- La CES - qui revendique à juste titre des augmentations de salaires - constate que dans le cadre actuel les salaires sont la seule variable d'ajustement. C'est effectivement le fil conducteur des budgets et contre réformes Hollande / Valls / Macron / Rebsamen / Touraine / Hirsch /...comme auparavant de Sarkozy
- La CES considère que **services publics et SIEG c'est pareil**, que « **le traité de Lisbonne... impose à la Commission l'obligation d'agir pour promouvoir et défendre des services publics de haute qualité.** » Or toutes les contre réformes qui cassent les services publics et la protection sociale se situent dans le cadre des SIEG, de la concurrence, de la compétitivité, ...Sinon Résistance Sociale comme beaucoup d'autres organisations aurait appelé à voter OUI en 2005
- La CES **demande que le semestre européen mette mieux en œuvre la stratégie Europe 2020** (qui a fait suite à la « stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi » de 2000 avec les résultats qu'on connaît). Or pour la France sous « surveillance renforcée » le semestre européen c'est le moyen pour la Commission européenne d'imposer le respect des « engagements », le programme de contre-réformes supposé réduire les « déficits » et la dette.

- La CES demande « **une Banque centrale européenne pour les citoyens** ». Lorsqu'on voit comment la BCE en toute « indépendance » traite la Grèce, ça implique une réforme du traité de Lisbonne remettant en cause l'ordo libéralisme
- La CES demande d'un « **socle de normes sociales ambitieuses** ». Certes, mais c'est ambigu car dans la pratique européenne le « socle » c'est en général le nivellement par le bas.
- Sur l'austérité tout le monde ne partagera pas la fin de la phrase : « *Les initiatives visant à renforcer la gouvernance économique européenne ont été prises (Pacte budgétaire, pacte de compétitivité, nouveaux règlements tels que la procédure relative aux déséquilibres macroéconomiques) qui, toutes, avaient pour double objectif d'imposer **une austérité budgétaire trop ambitieuse...*** »
- Les rédacteurs sont conscients des difficultés, de ci, de là, ils proposent des réformes ou infléchissements, la « révision du pacte de stabilité », le rejet des « pactes de compétitivité »... contradictoires avec la construction européenne actuelle.

La conception du syndicalisme de la CES

Le syndicalisme français a son histoire et ses spécificités, notamment son indépendance par rapport aux (nombreux) partis politiques dont il refuse d'être la « courroie de transmission » et aux gouvernements. (Voir encadré ci-dessous Charte d'Amiens). **Le projet de la CES est profondément différent.**

1 Le projet de la CES revendique de participer à la « gouvernance » européenne

- La CES « **exige une reconnaissance plus affirmée du droit de la *Confédération européenne des syndicats à participer aux prises de décision au niveau européen.*** »
- « **Les partenaires sociaux doivent être impliqués dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques sociales et pour l'emploi à tous les niveaux : local, régional, national, sectoriel et européen** »
- « **Les syndicats doivent pouvoir davantage influencer la manière d'améliorer les règles du Semester européen et leur participation à la gouvernance économique.** »
- Il y a une forte demande de **cogestion** au niveau de la Commission européenne, à appliquer subsidiairement à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

2 Le projet de la CES promeut le dialogue social, y compris contraignant

- « *La CES développera une stratégie et des actions coordonnées afin de garantir la relance du **dialogue social** à tous les niveaux dans les secteurs public et privé – en tenant compte des faiblesses actuelles de l'approche de la Commission et des employeurs – afin de définir des instruments **contraignants et satisfaisants...*** »
- **Beaucoup de militants préfèrent l'expression « négociation » à « dialogue social »** souvent perçu comme « cause toujours, les décisions sont déjà prises ». **L'an dernier la CGT, FO et la FSU ont quitté la conférence sociale** au motif qu'il ne s'agissait que de de pacte de responsabilité, de coupes budgétaires dans les services publics...en conformité avec le semestre européen

...

3 Vers des pouvoirs renforcés au niveau d'une véritable confédération

- « *Pour répondre à de tels défis, nous avons besoin d'une **CES plus forte** et renouvelée sur base d'un **nouveau pacte entre notre organisation et ses affiliés** Notre unité interne est une valeur qui doit être fondée sur une coopération, une coordination et une solidarité renforcées. **Un engagement fiable des affiliés de la CES est un préalable pour une collaboration réussie*** »
- « *La CES doit revoir le fonctionnement de ses organes statutaires pour les rendre plus efficaces...* »

Participer à la « gouvernance » européenne implique que la CES puisse engager tous les syndicats qui en sont membres.

Ce projet implique à terme une profonde modification du syndicalisme, voire à changer les syndicats pour les rassembler sur l'orientation de la CES: « *Une formation syndicale nationale et européenne, portant en particulier sur l'Europe et les questions européennes, doit être encouragée par la CES avec l'assistance de l'ETUI afin de **motiver une nouvelle génération à partager une vision commune du syndicalisme européen*** »

Quel que soit l'avis de chacun(e), ce Congrès de la CES est très important.

PLACE AU DÉBAT

La Charte d'Amiens est-elle apolitique ?

La CGT fondée en 1895 a 120 ans. La Charte d'Amiens – 1906 – est-elle apolitique comme on l'entend souvent ?

Le CONGRES CONFÉDÉRAL D'AMIENS confirme l'article 2, constitutif de la C.G.T.

" La C.G.T. groupe, **en dehors de toute école politique**, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la **disparition du salariat et du patronat...**

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la **lutte de classes** qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression tant matérielle que morale, mises en oeuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le congrès précise sur les points suivants cette affirmation théorique:

- Dans **l'oeuvre revendicatrice quotidienne**, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, **telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc...**

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'oeuvre du syndicalisme; il prépare, **l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste**; il préconise comme moyen d'action **la grève générale** et il considère que **le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.**

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait **à tous les travailleurs quelles que soient leurs tendances politiques ou philosophiques un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat;**

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté, pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique....

Congrès des 8 -14 Octobre 1906 (texte adopté par 830 voix contre 8 et 1 blanc)

➔ **Il est difficile d'être plus « politique » que lutter pour » l'expropriation du capitalisme », le socialisme !**

➔ **La Charte d'Amiens revendique une place spécifique au syndicat :**

- Autonomie de l'élaboration de ses revendications – salaires, horaires de travail....- et de ses méthodes d'action.
- Parenté avec la loi de séparation des églises et de l'Etat (9 décembre 1905)
- Il refuse d'être la « courroie de transmission » d'un parti tant qu'on est en régime capitaliste.
- En 1906 ça aurait été la SFIO fondée en 1905 et unifiant les partis combattant aussi pour le socialisme. De nos jours il y a beaucoup de syndicats et beaucoup de partis politiques ; on voit mal sur quoi ils se rassembleraient tant les orientations et stratégies sont différentes, voire opposées.
- L'unité est un important facteur de mobilisation et d'efficacité. Il est hautement souhaitable lorsque c'est possible que les syndicats se mettent d'accord sur telle ou telle revendication et mènent la lutte ensemble. Au moment où cet article est écrit – 20 juin- les fédérations CGT, FO, SUD du secteur santé – action sociale – médico-social, appellent à la grève et à la manifestation le 25 juin pour le retrait du pacte de responsabilité, de la loi de santé... bien que nombre de leurs syndiqués aient élu les responsables politiques de gauche qui votent ces lois.
- Après la révolution en URSS, en Chine, les syndicats ont été intégrés à la gouvernance des Etats et des entreprises. Pas sûr que ce soit un modèle pour le syndicalisme !
- Ce qu'on appelle « l'indépendance » n'a jamais interdit à des partis politiques de partager ou de mettre en oeuvre (juin 36, CNR...) des revendications à la fois syndicales et politiques comme l'augmentation du SMIC, la baisse du temps de travail, les nationalisations, la Sécu...
- « L'indépendance » permet aux syndicats qui le souhaitent de ne pas s'associer aux contre-réformes qu'elles soient de droite ou de « gauche ».

ACTUALITÉ SOCIALE



Appel de Guéret

Nous, citoyens, usagers du service public, militants syndicaux, associatifs, politiques, élus, collectifs de la Convergence, coordinations, lançons aujourd'hui un appel pour la défense, la reconquête, la réinvention et le développement des services publics :

Des services publics, créateurs de richesses, au service de la satisfaction des besoins et des droits fondamentaux, de la redistribution des richesses produites et s'inscrivant clairement dans la transition écologique,

Des services publics bénéficiant de financements pérennes au moyen notamment d'une véritable réforme fiscale et d'un contrôle public des banques et les organismes financiers,

Des services publics au sein desquels les citoyens doivent disposer de nouveaux droits sur l'expression des besoins de service public et leurs modalités d'exercice,

Des services publics assurant les principes de solidarité, d'égalité de traitement notamment entre les femmes et les hommes, de continuité et d'égal accès, sur l'ensemble du territoire,

Des services publics, dans les territoires, en France et en Europe, pour combattre l'austérité et sortir de la crise.

Nous appelons au renforcement des collectifs et comités existants et à la création de nouveaux collectifs de la Convergence sur l'ensemble du territoire pour engager cette bataille dans la durée.

Nous appelons à l'organisation d'assises locales dans l'objectif d'adopter, en 2016, un manifeste, outil de mobilisation pour les services publics.

Nous nous inscrivons dans toutes les mobilisations, territoriales et professionnelles, pour les services publics et la protection sociale, en France, en Europe et dans le monde, en 2015.

Le 14 juin 2015,

La Convergence nationale de défense et de développement des services publics

www.convergence-sp.org Facebook : [Convergence Services Publics](#) Contact presse : 07 81 58 32 16

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

HÔPITAUX PUBLICS : l' « hostérité » toujours aux commandes

par Marie Berthommier

Hôpital du Blanc (36). Petit hôpital de proximité, fort utile à une population essentiellement rurale qui devrait, sans lui, aller à plus de 70km. Cet hôpital a été sauvé en 2011/2012, alors que sa disparition était programmée (transformation en un centre de gériatrie), par une incroyable mobilisation des personnels, des élus et de la population. Mais les casseurs du secteur public hospitalier sont toujours à l'œuvre. La maternité est de nouveau dans la ligne de mire. Un bébé trop gros ? On vous envoie accoucher à Châteauroux. Une possibilité de césarienne ? Châteauroux ! Un peu de diabète gestationnel ? Châteauroux. Ou comme faire baisser artificiellement l'activité... Et dans quelques temps on geindra : « Vous voyez bien qu'il n'y a pas assez d'accouchements pour garder cette mater ! »

AP-HP. Le plus gros centre hospitalier français. Le Directeur Général a voulu entreprendre une réorganisation des 35h. La goutte d'eau pour des personnels épuisés. Quatre manifestations en un mois, 10000 personnes dans la rue à chaque fois, la grève du 21 mai suivie par 50% des agents, une intersyndicale (7 organisations) très mobilisée, ... ont stoppé net l'entreprise. Le projet prévu pour économiser 20M€ sur le dos des soignants portait sur les RTT liées aux 35h mais également sur les congés pour événements familiaux, le calcul du temps d'habillage et de restauration, le nombre et la taille des équipes soignantes... Ce projet a réussi à cristalliser non seulement toutes les oppositions actives mais également toutes les lassitudes. Cette fois, le personnel, exaspéré, a dit « ça suffit ».

Deux exemples différents mais complémentaires. Voilà, dans deux univers hospitaliers fort différents, où nous conduit la loi « santé » avec ses 22 000 suppressions d'emplois...

INTERNATIONAL

Grèce : un accord impossible ?

Par Alexis MARTINEZ

Alors que s'achevait vendredi la semaine de mobilisation européenne de solidarité avec les Grecs, les négociations du gouvernement grec avec les créanciers ont pris un tournant nouveau. Au début de la semaine, des déclarations de François Hollande ("les propositions de la Grèce sont acceptables") et Angela Merkel ("il faut entamer la discussion sur la dette") avaient laissé penser à une volonté sincère de parvenir à un accord avant le 30 juin. Le gouvernement grec avait avancé une proposition reprenant pour l'essentiel les contours et le contenu de celle de fin février dernier (des concessions sur la fiscalité - notamment la TVA - et les privatisations contre le versement effectif de 7,2 milliards d'aides, les "lignes rouges" du gouvernement n'étant pas franchies et les "4 piliers" du programme de Thessalonique n'étant pas empêchés), et la presse internationale relayait massivement l'idée que les créanciers étaient sur le point de valider cet accord. Or la proposition grecque a été refusée jeudi. Si le motif de ce refus est vraisemblablement à chercher du côté de la volonté du gouvernement grec d'ajouter à cet accord une restructuration de la dette, la contre-proposition des créanciers a, elle, clairement pour but d'humilier le gouvernement grec, franchissant allègrement les "lignes rouges" fixées par ce dernier.

Alexis Tsipras avait déjà annoncé qu'il refuserait un accord qui ne soit pas accepté par la majorité actuelle du Parlement grec, rejetant la possibilité de palier des défections de l'aile gauche de SYRIZA par des députés des centristes de La Rivière, du PASOK ou de la ND. Refusant d'accepter la contre-proposition provocatrice des créanciers, il a annoncé dans la nuit de vendredi à samedi un referendum sur cette contre-proposition pour dimanche 5 juillet, demandant une prolongation de 5 jours du programme d'aides pour permettre au peuple grec de se prononcer. Le Parlement a adopté cette proposition par 178 voix (à la majorité SYRIZA-Grecs Indépendants se sont joints les députés Aube Dorée) contre 120 (ND, La Rivière, PASOK, ainsi que les députés du KKE, qui ont voté contre la proposition de ce referendum mais déposé leur propre proposition de referendum sur la sortie de l'euro). Avec cette décision, le premier ministre grec a pris de court les créanciers : en faisant porter le referendum sur l'acceptation ou non de leur proposition, il ne prend pas l'initiative d'évoquer la question de la sortie de l'euro et entend, en cas de victoire du "non", s'appuyer sur une légitimité populaire réaffirmée et même élargie pour refuser la proposition des créanciers. Il a aussi réduit à néant le "storytelling" de la presse allemande, qui présentait un Tsipras isolé et craignant d'être d'ores et déjà désavoué par son peuple, à qui Merkel aurait forcé la main pour qu'un

accord bénéficie d'une approbation parlementaire au lieu d'être une simple décision entre chefs.

Mais bien évidemment, les créanciers n'ont pas laissé faire sans combattre. En demandant une prolongation du programme le temps que le referendum ait lieu, Tsipras a en effet laissé une part d'initiative aux créanciers. Ces derniers se sont montrés encore plus obtus et injurieux que prévisible. Non seulement la prolongation a été refusée par la réunion de l'Eurogroupe, mais ce dernier a publié un communiqué extrêmement dur attribuant à la Grèce la responsabilité de la rupture, signé de 18 ministres de l'économie sur 19, Yannis Varoufakis l'ayant évidemment refusé. Ce précédent a été prolongé quand le président de l'Eurogroupe a demandé à Varoufakis de quitter la réunion, qui s'est poursuivie sans lui. Si, selon une source gouvernementale, Tsipras a affirmé à Hollande et Merkel que le referendum aurait lieu "indépendamment de la décision de l'Eurogroupe", la question demeure de savoir sur quoi au juste les Grecs vont être appelés à voter. En effet, en excluant toute prolongation du programme au-delà du 30 juin, l'Eurogroupe a de facto provoqué la disparition de la contre-proposition des créanciers au 1er juillet.

L'hypothèse d'un "grecxit", d'une sortie de la Grèce de l'euro, est désormais plus que jamais évoquée, même si les membres de l'Eurogroupe affirment officiellement qu'elle n'est aucunement à l'ordre du jour et même qu'elle est "impensable". Une chose est certaine : tout comme les négociations depuis la victoire de SYRIZA ont mis en lumière de manière spectaculaire que l'UE est avant tout une instance de concertation des gouvernements des états membres, l'attitude de l'Eurogroupe met en lumière le fait que l'euro, loin d'être une "monnaie unique", est en fait une zone de changes fixes. Si la ligne du ministre des finances allemand Wolfgang Schäuble de préserver le paradigme de la monnaie forte au détriment de l'intégrité de la zone euro l'emporte, il sera de plus acté que les états membres de cette zone de changes fixes pourront la quitter à leur gré. C'en serait alors fini des velléités d'une construction politique de l'euro. La BCE a maintenu l'accès des banques grecques au programme de liquidités d'urgence (ELA), préférant violer la lettre des traités plutôt que de se voir confier par l'Eurogroupe la responsabilité de trancher. Cette décision inattendue prive les gouvernements du scénario d'une poursuite de la crise jusqu'au point où la résolution ne soit plus qu'un problème technique. Ces derniers devront donc assumer politiquement la décision d'exclure ou non la Grèce de la zone euro.

(Cet article est écrit le 28 juin)

COUP DE GUEULE

La « métropolisation », c'est moderne ?

par Michel Jallamion

L'idée est merveilleuse, sublime, extraordinaire : le pouvoir politique va être confié, de facto, aux grandes villes françaises via les régions qui auront pour mission principale d'aider à la concentration des capitaux... sur la métropole ! Si, si ! C'est en toutes lettres dans les motivations du projet initial de loi de l'acte 3 de la décentralisation. Doublée d'une idée ô combien moderne : les grandes villes seront ainsi armées pour mener entre elles une lutte effrénée. Qui arrivera à piquer telle implantation de multinationale ? Qui obtiendra la première le financement d'une LGV en Partenariat-Public-Privé ? Investissez dans ma ville, j'ai plein de chômeurs prêts à vendre leur force de travail pour pas cher ! Je vous promets de ne pas être très regardant sur les conditions de travail si vous participez à cet investissement ! Bref, que du bonheur !

Une image m'est venue : celle de citées grecques se livrant une lutte à mort pour le contrôle politique d'une région ! C'est cela que nos énarques réinventent en substituant la guerre économique à la guerre physique, l'économie à la philosophie, la loi du plus fort à la démocratie !

Cette « métropolisation », c'est l'enfant hideux de la mondialisation libérale. C'est elle qui met tout le monde en concurrence, qui considère les personnes comme des marchandises, l'argent comme une marchandise, les solidarités, les services publics, comme des entraves à la libre circulation des marchandises. Bref, c'est le fruit de la marchandisation du monde.

Que l'argent des salariés, via les collectivités, aille à des multinationales et à des investissements qui seront concurrentiels, fallait quand même y penser ! Si le but des élus n'est plus de développer des solidarités, améliorer le quotidien, aménager notre territoire de façon équilibrée, durable mais d'aider à concentrer des capitaux, mieux vaut avoir comme président de région le patron de Vinci ou de Google !

Pourtant l'urbanisation a entraîné historiquement le développement de la démocratie, des solidarités. Récemment le développement des métropoles avaient permis de tisser des liens, et de poser la question de la péréquation et de la solidarité entre une grande ville et « sa banlieue » en d'autres termes qu'au XIXème. L'expérience de Paris-Métropole, développant coopération et projets communs, présentait un objectif autrement plus ambitieux et valorisant.

La République française a créé la loi égale pour tous en s'appuyant sur les communes, socle de la démocratie et du vivre ensemble. C'est la proximité des élus, leur lien avec les citoyens que l'on détruit. Car c'est la souveraineté des peuples qui pose aujourd'hui problème aux multinationales, à la mondialisation. Il est grand temps de nous mobiliser pour un changement radical de politique en France et en Europe ! Il est grand temps que les peuples, comme les Grecs et les Espagnols, fassent de nouveau tonner leurs voix.

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)